



25.06.2024 – 10:36 Uhr

Communiqué de presse: Les vétérinaires disent oui à l'initiative sur les feux d'artifice



Communiqué de presse de la Société des Vétérinaires Suisses (SVS)

Les vétérinaires disent oui à l'initiative sur les feux d'artifice

Le bruit occasionné par les feux d'artifice provoque souvent de la panique chez les animaux. C'est pourquoi la Société des Vétérinaires Suisses (SVS) soutient l'initiative populaire dite «Pour une limitation des feux d'artifice».

Simba se déplace nerveusement d'un coin à l'autre de la maison et Luna se cache sous le canapé: les engins pyrotechniques bruyants provoquent souvent un stress important chez les animaux. Il arrive ainsi que les animaux domestiques, les animaux de rente ou encore la faune sauvage se blessent parce qu'ils sont pris de panique et s'enfuient, ou parce que leur hibernation est interrompue. L'initiative sur les feux d'artifice vise à protéger les animaux et les humains de ce stress en interdisant la vente d'engins pyrotechniques bruyants.

La Société des Vétérinaires Suisses (SVS) soutient cette préoccupation, car ce bruit affecte gravement le bien-être des animaux. Le nombre de tranquillisants pour chiens vendus autour du 1er août et du nouvel an, tout comme l'exode de nombreux propriétaires de chiens vers les pays voisins le jour de la fête nationale, illustrent clairement le problème.

La SVS se féliciterait toutefois que le Parlement inscrive la requête des auteurs de l'initiative dans la loi, par le biais d'un contre-

projet indirect, au lieu de l'introduire dans la Constitution.

Informations complémentaires:

Service-médias SVS, tél. 031 307 35 37, media@gstsvs.ch

Meilleures salutations
Service médias SVS

Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte GST
Société des Vétérinaires Suisses SVS
Società delle Veterinarie e dei Veterinari Svizzeri SVS
Brückfeldstrasse 18 - 3012 Bern
Tel.: + 41 31 307 35 37
media@gstsvs.ch
www.gstsvs.ch - www.facebook.com/gstsvs

Medieninhalte



© GST_SVS

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001572/100920902> abgerufen werden.